Une réalisation exceptionnelle : le Centre universitaire Bullier.

Numéro d'inventaire : 1979.12721
Auteur(s) : Jean Guilhem
Type de document : article
Date de création : 1960
Description : 3 feuilles imprimées.
Mesures : hauteur : 286 mm ; largeur : 209 mm
Mots-clés : Bâtiments scolaires : Établissements d'enseignement supérieur
Filière : Université
Niveau : Supérieur
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 3
ill.
Lieux : Paris, Paris

Une réalisation exceptionnelle

LE CENTRE UNIVERSITAIRE BULLIER

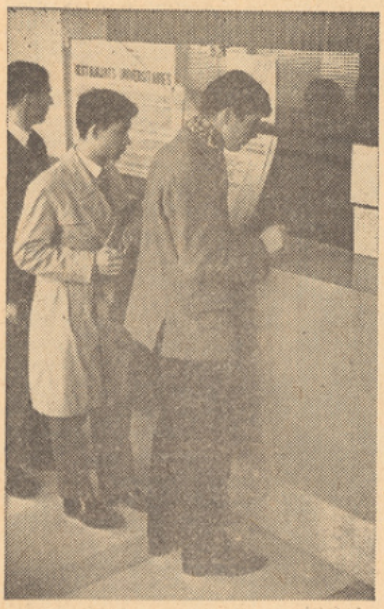

LE Centre universitaire Bullier dresse les huit étages de sa façade de verre au carrefour du boulevard Saint-Michel et des allées de l'Observatoire, face à la célèbre fontaine de Carpeaux et Frémiet, dont les chevaux se cabrent frémissants, et face à la Closerie des Lilas, de non moins illustre mémoire.

Faut-il entrer dans les querelles d'architectes ? Les uns dénoncent, en cette caisse vitrée, la disgrâce d'un coin de Paris qui conservait encore en 1960 l'harmonie des siècles passés. Les autres estiment que cet immeuble fonctionnel s'intègre parfaitement au paysage. Aux passants de juger.

Des danseurs aux sportifs

Sur cet emplacement, pendant le premier quart de notre siècle, le bal Bullier eut son heure de gloire. C'était l'époque des étudiants de la Bohême ; la légende du moins le veut ainsi. On vivait à Bullier les plaisirs sans soucis des valses de 1900. Encore en 1923-1924, le bal de l'internat y faisait éclater les airs nouveaux et syncopés de ce qu'on croyait être l'après-guerre et qui n'était que l'entre-deux guerres.

Puis, le bal fut rasé et les jardins perdus. En 1938, les enfants des écoles venaient jouer sur ce terrain, un peu vite appelé « terrain de sport ». C'est alors qu'un des animateurs du Paris-Université-Club (P.U.C.), un des vétérans de l'époque héroïque, René Krottoff, eut l'idée d'une « université sportive » qui pourrait s'élever là, à l'extrémité sud du quartier latin.

Après la Libération, l'idée fut reprise par les dirigeants du P.U.C. Mais comment financer le projet ?

Le Commissariat aux Sports avait le terrain mais n'avait pas d'argent. Il se trouva que le Comité parisien des Œuvres universitaires (C.O.P.A.R.), qui était à l'étroit dans de vieux locaux, avait de l'argent mais pas de terrain. Un accord fut conclu en 1951 entre les deux organismes.

Les travaux commencés en 1946 sont en cours d'achèvement.

Est-ce la marque de l'évolution du siècle ? Aux danseurs et à leurs plaisirs légers, succèdent 50 ans plus tard, les sportifs et leurs joies plus austères.

Les services du COPAR

Administré par M. Echard, inspecteur d'académie, délégué de l'Université de Paris, le Centre Bullier comprend donc deux catégories de services : ceux qui relèvent du COPAR, dirigés par M. Prost, intendant administratif, ceux qui relèvent du haut-commissariat aux Sports, dirigés par M. Haguet, directeur académique.

18 mètres de sous-sol ont permis d'aménager six nouveaux souterrains, de sorte que les services du COPAR sont ainsi répartis :

au 4e et 3e sous-sol, les installations techniques de chauffage urbain, les transformateurs, les batteries de secours ;

au 2e et 1er sous-sol, les cuisines, les chambres froides, et la galerie des inscriptions au restaurant ;

au rez-de-chaussée, les services d'accueil et le foyer ;

au 1er étage, les salles de réceptions, les services de logements pour étudiants, l'agence comptable, la salle à manger du personnel ;

au 2e étage, deux salles de restaurant. Il est prévu qu'environ 5.000 repas seront servis chaque jour, 3.500 à midi, 1.500 le soir.

Une galerie du public et deux étages de bureaux sont séparés par une grille de la partie de l'immeuble occupée par les chambres des étudiants : 252 chambres réparties sur 5 étages seront ouvertes au début janvier 1961 en même temps que les restaurants.

L'attribution des chambres se fera selon deux critères :

1) critère universitaire : les chambres sont réservées aux étudiants en fin d'études : candidats aux diverses agrégations ou à la dernière année de médecine ;

2) critère sportif : parmi ces étudiants, les membres du PUC et des clubs de facultés, dont la valeur sportive sera reconnue, auront priorité sur leurs camarades.

Les installations sportives

Elles sont encore inachevées mais on peut estimer qu'elles entreront en fonctionnement en octobre 1961 ; elles comprendront :

" La rentrée des facultés "

Sous ce titre nous avons publié, le 6 octobre, un article de Jean Guilhem où il s'est glissé une légère erreur que nous prions nos lecteurs de rectifier. Page 9, 3e colonne : après les mots : « ...dans une conférence de presse (voir page 2) », il faut ajouter : « s'appliquera à partir de l'année 1961-62. » Le reste sans changement.

Le Centre Universitaire Bullier ouvre ses portes
— Voir notre article page 8 —